

Membres	7
Présent(s)	5
Audio/visioconférence	0
Représenté(s)	1
Quorum	5

SÉANCE DU 20 JUIN 2024

Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA (Président du Conseil d'administration), Madame Chahrazad ALLAM, Monsieur Antoine BREINING, Madame Suzanne BROLLY et Monsieur Bernard MATTER

Absents et excusés : Madame Anne BOUCARD (procuration à Monsieur Salah KOUSSA) et Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND

Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement), Madame Hélène THOUVIOT (Directrice du Développement et de l'Investissement) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Le Bureau,
Vu l'avis de la Commission de la fondation du 23 mai 2024,
Vu le rapport du Directeur général,
Délibère :

B/2024/026 : Fondation : Attribution des prix pour les parcours individuels d'excellence de l'édition 2024

1. D'accorder un prix d'une valeur de 3 000 € aux 2 lauréats de l'édition 2024 du prix du parcours individuel d'excellence :

- Madame Sham SAFAR - Etudiante en faculté de droit (cursus bilingue) - 3 000 €
- Monsieur Hatim EL FANNANE - Champion de boxe (Muy Thai) Grand Est - 3 000 €

Soit un montant total de **6 000 €**

2. D'autoriser le Directeur général à signer tout acte afférent.

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme